



Bonjour repondez moi

Par **Yanno450**, le **26/12/2018** à **21:02**

Bonjour,

Bonjour,

Bonjour est ce que le jugement du tribunal qui condamne mon père a payer ma pension alimentaire quand j'étais mineur établie ma filiation paternelle

Merci de vos réponses . Notons que c'est pour une demande de nationalité par filiation et le procureur d'après mon acte de naissance supplétif précise que la filiation paternelle n'est pas établie . Je vous précise que j'avais un acte de naissance normale et cause de dec'aract tardive j'ai eu une' audience au tribunal qui m'a autorise le jugement supplétif . Je tiens à préciser que mon père est français avant ma naissance et j'ai actuellement 28 ans . Et je traîne cette procédure depuis mes 18 ans . Est ce que le jugement du tribunal qui condamne mon père à verser la pension à ma mère quand j'avais 4 ans établie la filiation paternelle qu'en je revendique? . En plus de cela mon père a été chez un notaire et m'a fait une reconnaissance paternelle à ma majorité .

Merci de vos réponses